



Ganges le 03 avril 2018

Additif aux règlements du Championnat du Sud et des Championnats des Ligues Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées Occitanie

Les pilotes ont l'obligation d'apposer sur leur kart aux emplacements règlementaires, les plaques numéros et les numéros fournis par les organisateurs des Championnats. A défaut, ils se verront refuser le départ des essais officiels et/ou des essais qualificatifs et/ou de la manche qualificative et/ou de la pré-finale et/ou de la finale.